

APPEL DE CANDIDATURE
(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé △ Libre **Date limite de dépôt : 13/09/2021**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60							
VALDALLIERE SECTION LE DESERT EXT VIRE NORMANDIE SECTION COULONCES Parcelles d'herbage et de labour	la haie, la huictière	1	06	55	○	□	△
SAINT PIERRE EN AUGÉ SECTIONS ECOTS, MITTOIS ET THIEVILLE Labour, à l'exception de 88a 32ca en herbage.	"La Crière" - "Cour du Coudray" - "Le Petit Parc"	17	00	46	○	□	△
MEZIDON VALLEE D'AUGE SECTION MAGNY LE FREULE Ancien herbage en friche en partie boisée.	"La Bruyère"	00	52	82	○	□	△
HEROUVILLE EXTENSIONS COLOMBELLES ET RANVILLE Labour - Biens loués.	"La Fosse à la Blonde" - "Les Chicomores" - "Les Armiteaux"	32	32	10	○	□	▲
ERNES Labour.	"Derrière les Prés"	10	89	54	○	□	△
ETERVILLE Parcelle en nature de labour.	La Barrière	01	29	07	○	□	△
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE							
FIRFOL EXTENSION OUILLY DU HOULEY Centre d'entraînement trot	De la guérandière, Les quesnes vincent	23	89	61	◐	■	△
DIVES SUR MER Prairie avec une petite carrière équestre.	Le Costil	9	04	28	◐	■	△
BIEN RURAL							
CRICQUEVILLE EN AUGÉ EXT DOZULE Propriété herbagère comprenant un Manoir et ses dépendances	Ferme des quatre Nations, herbage du val	16	77	19	◐	■	▲
EXPLOITATION AGRICOLE							
VIRE NORMANDIE SECTIONS VAUDRY ROULLOURS EXT SOULEUVRE EN BOCAGE SECTION LA GRAVERIE Corps de ferme laitière à reprendre d'une surface totale de 93ha 73a 46ca dont 34ha 32a 78ca en vente et 59ha 40a 68ca en location, comprenant des bâtiments d'exploitation, du cheptel et matériel à reprendre.	Les mancellières, La lande, Petit champ de la bassetie, Gaillon, Champ de vaudry, La cachere	93	73	46	◐	■	△
CAHAGNES 28ha 50a 54ca comprenant divers bâtiments agricoles d'une surface totale de 3ha 87a 02ca comprenant un ancien bloc traite et 3 autres bâtiments dont une stabulation vaches laitières et un ensemble de 24ha 63a 52ca en labour. Un chemin sépare l'ensemble en deux îlots : l'un de 5ha 60a 49ca l'autre de 19ha 03a 03ca.	Benneville	28	50	54	◐	■	△
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
SORTOSVILLE EN BEAUMONT Zone N de la carte communale Zone A du PLU	Le Pré Moussard	4	84	15	○	□	△
VILLEDIEU LES POELES ROUFFIGNY (ROUFFIGNY) Présence d'une maison d'habitation et de bâtiments d'exploitation	La Montellerie	8	73	91	◐	■	△
61 ORNE - 02 31 47 23 67							
SAINT-ROCH-SUR-EGRENNE Biens dont les productions sont déclarées relever (pour tout ou partie) de l'Agriculture Biologique. Libre au 1er mai 2022	Champ du Pré Froid	6	27	50	○	□	△
BAZOUCHES-AU-HOULME Biens dont les productions sont déclarées relever (pour tout ou partie) de l'Agriculture Biologique. Libre au 1er mai 2022	Les Landes	10	83	60	○	□	△
27 EURE - 02 35 59 66 97							
CLAVILLE - FERRIERES HAUT CLOCHER - ORMES Loué sur 29 ha 42 a 63 ca et libre sur 9 ha 59 a 00 ca.	"La Grue" "Les Vas" "Les Forrières du Puits" "La Sente Rollet" "Le Bois des Foriaux" "La Mare au Jard" "Le Bois Cousinard"	39	01	63	○	□	▲